

Monsieur le ministre,
Madame la sénatrice,
Monsieur le préfet,
Monsieur le président du conseil départemental,
Monsieur le président de l'agglomération Seine-Eure,
Madame la maire,
Mesdames et messieurs les membres du conseil régional, du conseil départemental,
Mesdames et messieurs les élus municipaux,
Mes chers concitoyens,

Il y a 83 ans, jour pour jour, l'armée allemande, sur sa funeste avancée à travers le pays, arrivait aux portes d'Igovie. Face à une colonne de chars, des tirailleurs sénégalais du 208ème régiment d'artillerie lourde coloniale et de la 40ème division d'infanterie leur ont fait face. Malgré un rapport de forces plus important des nazis, ces derniers n'ont pas déserté. A l'aide de leur fusil mitrailleur, ils se battent vaillamment. Faisant preuve de courage, ils réussissent à neutraliser un char et à ralentir l'avancée de la colonne. Après cette bataille, 26 tirailleurs sénégalais ont été torturés et tués.

Au total, sur toute la France, c'est près de 17 000 tirailleurs sénégalais qui sont morts ou disparus pour la France en 1940. Ces hommes qui, à des milliers de kilomètres de chez eux, de leurs familles, ont donné leur dernier souffle pour la France. Nous leur devons tant.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les soldats issus des anciennes colonies françaises en Afrique ont eu une importance décisive pour la libération du territoire, en témoigne l'important contingent qui a débarqué en Provence en 1944, avec par exemple la 9e division d'infanterie coloniale incorporée à la 1re armée du général de Lattre de Tassigny qui s'est illustrée dans ses batailles de reconquête du pays.

Après la Seconde Guerre mondiale, les tirailleurs sénégalais ont continué à avoir leur place au sein de l'armée française dans les guerres d'indépendance qui ont suivi. J'ai d'ailleurs une pensée pour nos derniers tirailleurs encore en vie qui ont enfin eu, en ce début d'année, le droit de toucher le minimum vieillesse dans leur pays d'origine, obtenant enfin la reconnaissance et les droits qu'ils méritent.

C'est à ces milliers de tirailleurs sénégalais, à ces soldats tombés à Igovie, que nous leur rendons hommage aujourd'hui. Héros de la République, ayant payé de leur vie pour défendre les idéaux de liberté, égalité, fraternité face à la barbarie nazie, il est de notre devoir de perpétuer leur mémoire afin de ne jamais oublier. J'ai notamment en ce jour une pensée pour Claude Bourgeaux, qui nous a quitté il y a de cela bientôt deux mois. Président de l'association des anciens combattants, c'est notamment grâce à son travail d'archivage et de recherche historique que la mémoire des tirailleurs sénégalais d'Igovie perdure encore aujourd'hui.

Je me réjouis de voir l'inauguration de la plaque mémorielle leur rendant hommage, afin que chaque passant n'oublie pas que derrière la chance de vivre dans un pays libre et démocratique, il y a des soldats qui se sont battus pour cela et qui l'ont payé de leur vie. Ne sous-estimons pas cette chance, quand on voit qu'aujourd'hui dans le monde et en Europe des pays, des peuples se battent pour ne pas tomber sous le joug de dictatures, au même titre que nos tirailleurs sénégalais il y a de cela 83 ans.

Commémorer ce funeste anniversaire, ce n'est pas simplement rendre hommage au sacrifice de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. C'est aussi une injonction pour nous rappeler la nécessité d'être unis pour la défense de nos valeurs pour lesquelles des soldats sont tombés, nous ne devons pas les décevoir en rompant avec notre devise : liberté, égalité, fraternité.

Vive la République,

Vive la France.